

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION 2025-09-69

OBJET : CREATION DE PRIX – SALON D'AUTOMNE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 18 septembre 2025

Date d'affichage : 18 septembre 2025

En exercice : 33
Présents : 28
Votants : 33

Étaient présents : Fabrice JACOB, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Morgane LOAEC, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALLEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Christian PETITFRERE à Joël TRANVOUEZ
Monique BRONEC à Danièle LE CALVEZ
Céline SENECHAL à Catherine ANDRIEUX
Simon DE MEYER à Anne DELAROCHE
Marie FOURN à Eliane PICART

Monsieur Claude SEGALLEN a été nommé secrétaire de séance.

CREATION DE PRIX – SALON D'AUTOMNE 2025

Dans le cadre de la 41^{ème} édition du Salon d'Automne qui se déroulera du 8 au 23 novembre 2025 à l'Alizé, il est proposé au Conseil municipal la création des prix ci-après pour lesquels seront attribués des bons d'achats dans les commerces de matériel d'art créatif :

Prix salon d'automne 2025	
1 ^{er} prix de peinture	100 €
2 ^{ème} prix de peinture	60 €
1 ^{er} prix de sculpture	100 €
2 ^{ème} prix de sculpture	60 €

Dès lors, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** la création des prix tels que présentés ci-dessus

Avis des commissions :

Sport, vie associative, culture, animation : Favorable

Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : Favorable

Décision du Conseil municipal : adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 25 SEPTEMBRE 2025

Le Maire,
Fabrice JACOB



Le secrétaire de séance,
Claude SEGALEN

